

Décision

Générale

colonial

Décision n° 433 du 27 avril 1951 :

n° 433

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 mai 1967

Numéro JO
n° 6 du 15/06/1951

Date du numéro
15 juin 1951

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence à solde entière d'un mois est accordé à M. Banabila , Mourad, opérateur auxiliaire, en service à la Station côtière. Les frais de déplacement sont à la charge de l'intéressé.